

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Noisy - Champs, le 14 décembre 2017

La préfecture de Police et la Société du Grand Paris s'associent pour renforcer la sécurité sur les chantiers du Grand Paris Express

Depuis le début de l'année, les chantiers du Grand Paris Express se déploient à grande échelle sur la ligne 15 Sud entre Pont-de-Sèvres et Noisy – Champs, et sur l'ensemble du réseau, où des travaux préparatoires sont en cours.

Pour prévenir les vols et actes délictueux sur les chantiers, **Michel Delpuech, préfet de Police, préfet de la zone de défense et de sécurité de Paris, et Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris**, ont signé aujourd'hui une convention relative à la sécurité sur les chantiers du Grand Paris Express. Cette signature s'est déroulée sur le chantier de la gare de Noisy – Champs.

Un cadre général d'actions concertées, qui met l'accent sur la prévention

Plusieurs actions concrètes sont prévues dans le cadre de cette convention :

- Des référents et correspondants sûreté conseilleront et participeront à des actions de formation ou de sensibilisation auprès des entreprises et de la Société du Grand Paris sur les caractéristiques du secteur d'implantation des chantiers.
- Les responsables des chantiers dresseront un état des lieux de la situation de leur chantier et des risques liés à sa sécurité. Cette fiche « navette » sera ensuite transmise à la Préfecture de Police et au correspondant local qui pourront apporter des recommandations, en fonction de leur connaissance du terrain.
- Les chantiers du Grand Paris Express seront pris en compte dans les maillages territoriaux des patrouilles de police.
- La Société du Grand Paris va inciter les entreprises intervenant sur ses chantiers à procéder au marquage électronique des matériels onéreux, pour faciliter leur recherche en cas de vol.
- La Société du Grand Paris assurera la communication sur le contenu de cette convention auprès des entreprises intervenant sur ses chantiers.
- Un dispositif de suivi est prévu, permettant à la Société du Grand Paris et à la Préfecture de Police d'évaluer régulièrement les mesures prises.

« Grâce à cette convention signée par la préfecture de Police et la Société du Grand Paris, nous allons pouvoir mieux garantir la sécurité des chantiers du Grand Paris Express. Cela passera par une coordination renforcée, des moyens et un maillage au plus près du terrain, ainsi qu'une adaptation

Contacts presse :

Société du Grand Paris

Xavier Bossaert – xbossaert.quai3@societedugrandparis.fr - 06 19 41 50 18

Hugues Vanhoucke - hvanhoucke@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

régulière de notre dispositif. Pour la préfecture de Police, fortement mobilisée, c'est là une fierté que de participer à l'accomplissement de ce projet majeur qui va révolutionner la carte des transports dans l'agglomération parisienne. »

Michel Delpuech, préfet de Police

« Au regard des enjeux considérables que représente le projet du Grand Paris Express, il est indispensable de pouvoir anticiper au maximum les vols et actes de délinquance qui pourraient survenir sur nos chantiers. Ce partenariat avec la Préfecture de Police de Paris va permettre aux entreprises intervenant sur nos chantiers de travailler sereinement et efficacement, dans un souci constant de respect des délais et d'optimisation des coûts ».

Philippe Yvin, président du directoire de la Société du Grand Paris

Cette convention vient compléter des mesures déjà prises dans le cadre de la sécurisation des chantiers du réseau, au travers notamment de la « Charte et Référentiels Sécurité des Chantiers », élaborée par la Société du Grand Paris dans le cadre de son schéma directeur Qualité-Sécurité-Environnement.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Société du Grand Paris

Xavier Bossaert – xbossaert.quai3@societedugrandparis.fr - 06 19 41 50 18

Hugues Vanhoucke - hvanhoucke@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18